

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 17

Artikel: Lo pahisan et sé valets
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Opéra.

L'excellente troupe lyrique que nous possédons depuis quelques semaines, grâce à l'initiative et au dévouement de M. Juvet fait salle comble à chaque représentation et mérite de plus en plus nos encouragements.

Tous nos amateurs d'opéra reconnaissent qu'on ne peut pas désirer mieux dans une ville comme la nôtre; ils affirment même que plusieurs représentations ont été aussi bien rendues que sur les grandes scènes de France, exception faite du prestige que peut y ajouter une mise en scène que ne comportent ni nos ressources, ni l'exiguïté de notre théâtre.

Jeudi, la *Compagnie parisienne* nous a fait une charmante diversion par une septième représentation de la *Fille de Mme Angot*, opérette devenue populaire à Lausanne. — Ces artistes qui revenaient de Strasbourg où ils ont essuyé, nous dit-on, plusieurs mécomptes, dûs aux susceptibilités de la police prussienne, étaient heureux de se retrouver parmi nous. Leur joie s'est traduite d'une manière frappante par l'entrain et le verve qui a caractérisé la représentation d'hier, dont le succès a été complet. — Ce soir et demain, dernières représentations de cet amusant opéra.

A quelque distance d'un cimetière était une pinte où de joyeux compagnons buvaient du petit blanc. Ceux-ci furent bientôt accostés par un camarade donnant la main à une petite fille de huit ans. Naturellement ils l'invitèrent à boire, mais il refusa, disant d'un ton grave :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de ma femme et j'ai promis à Lucile que je la mènerais pleurer sa maman. »

L'enfant avait, en effet, une couronne d'immortelles à la main.

Mais bientôt la vue des verres pleins fit penser au veuf qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, il serait toujours temps d'aller au cimetière. Il s'attabla et l'enfant le harcelait sans cesse en lui disant :

— Je veux aller pleurer maman, moi.

— Non, répondit le père déjà sous l'influence du vin, non tu n'iras pas.

— Je veux aller pleurer maman, moi.

— Je te dis que tu n'iras pas; tu as été bien trop méchante pour ça toute la semaine.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* :

« Un millionnaire bâlois a donné 100,000 francs comme subvention au journal bâlois l'*Allgemeine Schweizer Zeitung*, organe du parti fédéraliste. »

Nous sommes heureux de voir de pareils actes de dévouement se produire au sein de la Suisse allemande, et prouver ainsi que ce n'est pas seulement dans le canton de Vaud qu'on a compris les dangers de la centralisation et la nécessité de défendre, autant que possible, les intérêts fédéralistes.

Un peintre de Lausanne changeant de domicile, faisait transporter ses tableaux par un commissionnaire. Celui rencontre un de ses collègues portant les effets d'un voyageur, le heurte et laisse tomber dans la boue la toile qu'il portait.

— Sapristi! s'écrie l'autre sans se retourner, est-ce du côté du beurre qu'est tombée la tartine?

— Non, répond le premier, en relevant son tableau qui était tombé de face, c'est du côté de la croûte.

Lo pahisan et sé valets.

On bravo pahisan, qu'avai gaillâ dé bins,
Chintint prâo que faillai parti po l'autro mondo,
Fâ criâ sé valets, l'âo dese : Dzoûné dzins
Ie vu vo der'on mot du tin que ie lai sondzo.

— Quand vo m'ara clioulâ lo côd din quatro lans,
Tsouhi-vo mé bravo z'infants
De né jamais palseihi l'héretadzo
Que vo z'ara du vers mé in partadzo.
On moué d'ardzin dâi lai êtr'incrottâ;
Père-grand lo m'a de po lo vo répété,
Et nion dé vo n'in dâi dotâ!

Adon, quand s'é vindret pai lo mâi de Settimbro
Que tot saret ramassa, ingrandzi;
Ne foudret pas épargni voutré mimbro
Po tot verî et reverî.

Faut défonça lo tsan à la palla carraîé,
Din la rotta pertot prévond'et dépierrâé
Qu'on pouessé verré bè.

Lo villi' on iadzo môô, lè valets qu'ont bon brè
S'in vont po reverî lo tsan sin dessu-dézo
D'amont, d'avau, pertot, vai lè bouéné, din l'adzo
Tot est binstout sondâ. Se bin que l'an d'apri
L'uront drobbliâ messon d'avain'et dé maîtî!!
D'arzin, rin d'incrottâ, mâ lo père fut sadzo
Dé montra ai valets dévant dé s'in allâ,
Que lo meillâo trésoô qu'hommo pouess'héretâ :
L'est dou bon brè et dâo coradzo!

L. C.

Au magasin de papeterie de L. MONNET, rue Pépinet, joli choix de *jumelles de théâtre* et *longues-vues*. — Carte céleste avec horizon mobile. — Petits microscopes de 15 à 25 francs et préparations microscopiques. — Eau de Cologne de première qualité. — Couleurs anglaises et fournitures de dessin.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Des droits de la femme, par M. Ernest Leger. — II. Le Robinson de la Tène. Nouvelle, par M. Louis Favre. (Quatrième partie.) — III. A travers la Russie : Kazan et les Tartares, par M. Louis Leger. — IV. Lettres inédites de la princesse palatine, duchesse d'Orléans, 1687-1705, par M. Jules Chavannes. — V. L'idée de la fédération, par M. Ed. Tullichet. (Troisième et dernière partie.) — VI. Chronique littéraire de Paris : La correspondance de Lamartine. — VII. Chronique italienne. — VIII. Chronique d'Allemagne.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET.